



**Source** : Site maçonnique Acacia.fm, aujourd'hui disparu. Ce site était en son temps organisé par René Louis LESIMANT.

### ■ *L'histoire de Liberté Chérie*

C'est l'histoire extraordinaire de prisonniers, pendant la guerre 40-45, dans les camps de concentration allemands, internés pour fait de résistance dans la catégorie NN ("*Nacht und Nebel*"), qui se reconnaissent entre eux comme étant Francs-Maçons ...

La suite vous est racontée par Fernand ERAUW, le seul Maçon initié dans les camps nazis, pendant sa captivité même.

---

*Il n'y a pas de bonheur sans liberté  
Ni de liberté sans courage.*

*Nina ERAUW.*

■ La planche de notre Frère F. Erauw " L'odyssée de Liberté Chérie" que nous présentons à la communauté maçonnique a été dévoilée en loge en 1993, 50 ans après la création de cet Atelier dans un camps de concentration nazi.

Il livre ce témoignage après de longues années de silence presque sans émotion, de façon quasi impersonnelle. Mais il ne fait pas de doute pour ses proches et ses amis que l'attitude du G. O . B . au lendemain de la guerre, en novembre 45, qui ne sut pas reconnaître le caractère exceptionnel de la création de " Liberté Chérie " produisit une charge de souffrance et de d'incompréhension mal réprimée chez le seul apprenti initié dans cette loge.

Et pourtant, quelle extraordinaire leçon les 7 Frères fondateurs de la loge nous donnent-ils en cherchant à préserver leur identité juridique et morale que l'univers du "Nacht und Nebel" voulait leur dérober, cet univers où l'homme est superflu, où, comme le dit Primo Lévi, il n'y a pas de pourquoi.

Pour y arriver, ils comprennent qu'il est nécessaire de créer un espace de parole, un lieu où ils pourront s'exprimer, où ils peuvent garder conscience de ce qu'ils sont. Et ce lieu ne peut être pour ces Frères Maîtres qu'une loge où, apprentis déjà, ils avaient été initiés à la résistance en marquant les angles dans leur marche, où, compagnons, les cinq points de la méthode les invitaient à la relecture de tout ce qu'ils savaient, où, maîtres ils ont appris à résister au comportement égoïste pour partager avec ses FF la lumière qu'ils ont découvert.

En créant une loge, ils ont fait plus que définir un espace de recueillement en vue d'une prière, comme les codétenus catholiques. Ils ont posé un geste, un acte réfléchi, une décision de conscience.

Si notre Frère Fernand Erauw n'a pas pu témoigner de la création de cet Atelier c'est parce qu'il n'y a pas été associé puisqu'il en a été le premier et le seul initié. Et cette initiation nous paraît une entreprise fabuleuse, car elle témoigne chez les 7 Frères fondateurs d'une survie de la spontanéité de la capacité de créer quelque chose de neuf à partir de leur propres ressources et de le transmettre malgré les obstacles multiples de la vie concentrationnaire.

Dans cette loge qu'ils ont créée, ils ont préservé leur individualité et leur source intérieure. Ils ont continué à penser. Ils sont restés

majeurs

- "Nacht und Nebel" c'est dans la nuit et le brouillard les plus profonds que notre Frère Fernand a reçu la lumière; elle n'en brillait que d'avantage. Et si les 7 Frères fondateurs ont pu la transmettre alors que la nuit était tombée sur le monde, c'est parce que la flamme brûlait en eux.

Si Fernand a parlé c'est pour que ses paroles trouvent un écho, c'est pour que la flamme ne meure pas, la flamme de la résistance, la flamme de l'individu qui ne se laisse pas écraser par le destin, la flamme de l'homme qui croit en ses Frères, qui comme le dit Fernand en évoquant le chant des partisans, sortiront de l'ombre si il tombe et prendront la relève. Et enfin la flamme de l'homme prêt à faire ce qu'il faut, tout ce qu'il faut, pour que vive l'Homme.

La *nouvelle* " Liberté Chérie " est un atelier de réflexion créé en 1997 et regroupant des Frères et des Soeurs de *différentes obédiences* qui ont voulu en se souchant sur cette loge créée dans un camps de concentration préserver une expérience fabuleuse et exemplaire dont le souvenir ne pouvait pas disparaître de la mémoire collective des Frères Maîtres .

Car cette expérience incarne la résistance dans ses manifestations les plus diverses et les plus douloureuses. Comme l'écrit notre Soeur Nina Erauw, qui a aussi connu les camps, : " Si donner sa vie pour la justice et la liberté est relativement facile, la donner chaque heure, chaque jour, dans une agonie qui n'en finit pas, est quelque chose de terrible, ne fut-ce que réagir à cet assoupissement que l'on appelle résignation ".

Cette expérience nous engage à la vigilance permanente et à la défiance systématique envers tous les pouvoirs qu'ils soient politiques, économiques ou technologiques, et face à tous les courant de pensée qui tentent d'insérer l'existence dans un système, qui tuent l'innocence de la vie.

Cette expérience d'un passé encore récent nous a fait prendre conscience du danger qu'il y a à prendre le présent pour seul modèle. Mépriser le passé, c'est tuer dans l'oeuf la transmission et l'innovation, c'est nous priver de la dimension de la profondeur de l'existence humaine qui ne peut être atteinte que par le souvenir.

Si la pratique de la triade **résistance**, **libération**, **mémoire**, peut sur le plan individuel conduire à notre libération, nous souhaiterions partager ces outils symboliques que nous avons gravé sur notre emblème, avec tous les maçons désireux d'associer leur engagement à la sauvegarde de la tradition maçonnique et de la défense des droits de l'homme.

L'action de " Liberté Chérie " se manifestera d'abord par une tribune ouverte sur ce site internet aux interventions de nos Frère et de nos Soeurs dont le but rejoindra le notre, et par des publications et des conférences.

***Liberté Chérie.***

Fernand ERAUW a présenté cette conférence en 1993 dans plusieurs Ateliers maçonniques, de diverses obédiences, soit 50 ans après avoir vécu ces événements.

La voici transcrite telle qu'il l'a proncée.

Il l'a intitulée : L'odyssée de "Liberté Chérie"

---

- [Chapitre I - "Liberté Chérie" à travers les années](#)
- [Chapitre II - Le camp de concentration d'Esterwegen](#)
- [Chapitre III - La création de " Liberté Chérie "](#)
- [Chapitre IV - Les fondateurs](#)
- [Chapitre V - L'action de " Liberté Chérie " et son seul initié](#)
- [Chapitre VI - L'après-guerre et les tribulations de "Liberté Chérie"](#)
- [Chapitre VII - Conclusion](#)

### **Chapitre I - "Liberté Chérie" à travers les années**

- Pendant la période 1945-75, c'est le black-out complet, son souvenir n'existe pas et semble tout à fait occulté. Ainsi pendant trente ans on n'entendit rien, on ne vit rien, on n'écrivit rien, on ne dit rien, tout cela semble définitivement oublié.

La sortie du tombeau, le déclenchement de l'intérêt soudain, se situent le 18 avril 1975, lorsque je reçois une lettre du CEDOM - Centre de documentation maçonnique - me disant ceci : "Plusieurs Frères souhaiteraient être documentés, de manière précise, sur l'activité maçonnique qui s'est développée pendant la guerre 1940-45 au Camp d'Esterwegen, au sein de la Loge "Liberté Chérie". Pouvez-vous nous fournir de précieux renseignements, vous souvenez-vous du nom des Frères et que sont-ils devenus, quelles étaient les activités en Loge, etc ... ?".

J'en parle à l'époque à l'unique survivant des sept fondateurs de "Liberté Chérie", notre Frères Luc S. Nous nous sommes réparti les tâches: par mes attaches administratives avec le Ministère de la Reconstruction, je réunis toute la documentation possible. Luc rédige l'article sur "Liberté Chérie" qui paraîtra dans les feuillets d'information du G.O.B. , en décembre 1975 sous le numéro 73 et sous le titre : "Une Loge belge dans un camp de concentration". C'était à l'occasion du 30ème anniversaire de la libération des prisons et des camps de concentration nazis. Luc S. rejoignit, il y a plus de dix ans - 5 avril 1982 - l'Orient Eternel. C'est alors que je pris, moralement, sa succession et sortis de l'ombre m'inspirant d'un passage du "Chant des Partisans": "Ami, si tu tombes un ami sors de l'ombre à ta place".

Depuis lors j'ai narré , de temps à autre , en français ou en néerlandais, au G.O.B. , au D.H. ou à la G.L.B. l'odyssée de "Liberté Chérie".

Ce sujet, à l'approche du 50ème anniversaire de la libération du pays en 1944 et de la libération des prisons et des camps en 1945, connaît un regain d'intérêt et d'actualité. Après déroulement normal de la vie, il rejoindra l'Orient de l'oubli éternel !

Un des moments forts de cette narration fut certainement le 10 mai 1986, date choisie, où je fus convié par la Loge "Fraternité", première Loge créée après guerre, ayant groupé bon nombre de résistants, à participer à une cérémonie commémorative ayant comme thème "La Franc-Maçonnerie dans la résistance" où prirent la parole, outre le S.G.M. N. Sylvain L. et le Vénérable Maître de la Loge le Frère Willem

V., le Frère José G. ("Le Libre Examen"), historien et chercheur au Centre d'Histoire de la deuxième guerre mondiale dont il est actuellement le directeur. Il parla de "l'occupant et la Franc-Maçonnerie. "

Le Frère Henri N. ("ACSO 3"), ancien professeur à l'U.L.B., résistant et un des fondateurs et dirigeants du "Groupe G", c'est-à-dire "Groupe général de sabotage de Belgique", nous décrivit les activités de ce mouvement de résistance. Il publia, quelques mois après, un livre sur la Résistance intitulé : "Avant qu'il ne soit trop tard, titre prémonitoire s'il en est puisqu'il devait, moins d'un an après cette publication, rejoindre lui aussi, l'Orient Eternel !

J'étais le troisième orateur et narraï, en néerlandais - équilibre linguistique oblige - *l'odyssée de "Liberté Chérie"*. "Fraternité" édita, conjointement avec le G.O.B., une plaquette de cette séance sous le titre de "La Franc-Maçonnerie et la Résistance 1940-45".

## Chapitre II - Le camp de concentration d'Esterwegen

■ Ce camp se situe en Frise orientale dans une zone de tourbières et de marais, plus ou moins à hauteur de la ville hollandaise de Groningen et de la ville allemande d'Oldenburg, non loin de la ville de Brême, à une vingtaine de kilomètres de la frontière des Pays-Bas. Ce camp de concentration est l'un des tout premiers camps nazis. Il y en a sept dans la région autour du centre qui est la petite ville de Papenburg.

De 1933 à 1939, il sera dirigé par les SS. Y sont internés les opposants au régime. Ils travaillent dans les tourbières, ils s'appellent "die Maursoldaten" - les soldats des marais ou de la tourbe. Ils inspirent un chant qui sera celui des prisonniers politiques allemands; en français, ce chant s'intitulera : "Le Chant des Marais".

Après 1939, l'administration du camp est confiée à l'administration pénitentiaire et les SS sont remplacés par des

gardiens de prison : ce fut la chance de "Liberté Chérie".

En décembre 1941, Hitler crée une nouvelle catégorie de détenus politiques de nationalité étrangère : les N.N. - en allemand "Nacht und Nebel" - Nuit et Brouillard c'est-à-dire séparé du monde, en état de mort civile : "Alles Sperr" ou coupé de tout : pas de colis, pas de correspondance, pas de renseignements, c'est-à-dire isolé s'il est en prison, et hors de tout contact avec l'extérieur.

Sont classés dans cette catégorie ceux soupçonnés d'espionnage, d'activités révolutionnaires ou "terroristes", d'aide à l'ennemi - bien entendu les Alliés - de détention illégale d'armes, c'est-à-dire de résistants à l'ennemi. J'ai eu le plaisir et l'honneur d'être classé dans cette catégorie.

Si des renseignements étaient demandés aux allemands au sujet de l'un ou l'autre N.N., la réponse était toujours identique, c'est-à-dire le néant :

*" aus Staatspolizeilichen Gründen kann weder eine Auskunft über seinen verbleib noch seinen gesund - heitszustand erteilt werden "*.

Esterwegen est un camp disciplinaire, un "strafgefängnislager" qui voit arriver plusieurs convois d'étrangers N.N. dans le courant de l'année 1943, venant de Belgique, du Nord de la France et des prisons de la Rhur - je viens, pour ma part de la prison de Bochum. Ils arrivent au camp et constitueront une population de 700 à 800 hommes, 90 % de Belges, 10 % de Français, de Hollandais, de Luxembourgeois et quelques autres étrangers.

Il y a dans ce camp quatre particularités : 1- l'autorité dirigeante : ne sont pas des SS mais des gardiens de prison; 2 - tous des résistants arrêtés pour motifs patriotiques; 3 - une très grande majorité de Belges et, enfin, 4 - tous sont des N.N.

Ceci explique la possibilité extraordinaire et tout de même hasardeuse, dangereuse mais unique, de la création en camp de concentration de la Loge "Liberté Chérie".



### Chapitre III - La création de " Liberté Chérie "

■ Cette création eut été impensable et irréalisable dans un camp comme celui de Sachsenhausen où nous sommes dirigés par après. Pourquoi ? Parcequ'au niveau supérieur, la haute main sur le camp est uniquement entre les mains des SS, mais au niveau journalier, le camp est dirigé par les prisonniers eux-mêmes, arrêtés pour les motifs les plus divers et les moins recommandables : des criminels, des voleurs, des asociaux. Ils avaient, en pratique, l'administration du camp en mains avec un droit de vie et de mort sur les détenus sans devoir en référer à qui que ce soit, c'étaient ce que l'on appelle les "triangles verts", les "triangles noirs". Il y avait également les "triangles roses", les homosexuels et quelques uns, qui étaient des "*heimatslos*". Il existait une véritable lutte, au niveau allemand, entre les prisonniers de droit commun et les prisonniers politiques allemands pour s'approprier la suprématie dans la direction des camps. A signaler aussi l'attitude correcte et digne d'une secte, "les Témoins de Jehovah", qui étant contre la guerre refusaient le service militaire et étaient, de ce fait, la bête noire des SS. Dans ce camp toutes les nationalités étaient mêlées ainsi que tous les motifs d'arrestation, c'était, par conséquent, une véritable "Tour de Babel" où tout se centralisait.

Revenons Esterwegen . L'aspect général du camp : ce sont des baraquements de part et d'autre d'une allée centrale, séparés par des fils barbelés. A droite se trouve le camp allemand, à gauche le camp pour les étrangers. Les baraquements ont trois divisions : à l'avant, une salle de séjour contenant des tables et des bancs, au milieu un grand dortoir avec châlits superposés et, à l'arrière, des robinets (le lavoir) et des toilettes collectives. Interdiction de sortir, simplement une petite promenade surveillée d'un quart d'heure par jour.

C'est dans un de ces baraquements, notamment la "*baracke zeks*" - n° 6 - que fut créée "Liberté Chérie". La population de cette baraque constituait un véritable échantillonnage : toutes les professions, toutes les classes sociales, des prêtres. Ces prêtres, en semaine, étant à une table, disaient l'ordinaire

de la messe, sans cérémonial ni communion. Le soir, les catholiques, dirigés par ces ecclésiastiques, psalmodiaient, à haute voix, des prières collectives et, le dimanche matin, ils se réunissaient dans la pièce centrale du bâtiment, le dortoir, pour y entendre célébrer la messe, exercice du culte qui était interdit. Les non-catholiques et les non-croyants formaient une minorité et servaient de paravent et de tour de guet pour les croyants. Ils se tenaient dans la partie avant, la salle de séjour, jouxtant le chemin de ronde. En cas d'alerte, l'arrivée d'un gardien, l'un de nous se levait, allait vers le dortoir et criait "22" ajoutant le sobriquet du gardien, à ce moment, la messe était interrompue et tout le monde vaquait normalement à ses occupations.

La grande question, le point d'interrogation est de savoir si la ferveur religieuse a conduit les Francs-Maçons à se rapprocher : elle y a certainement aidé. Toujours est-il qu'au cours de conversations, des Maçons se reconnurent et, après quelques semaines ou quelques mois de tâtonnements, ils constatèrent qu'ils étaient sept, dans le même baraquement, à appartenir à l'Ordre et que cette appartenance ne faisait aucun doute. Il est utile, maintenant, de citer les noms de ces Frères fondateurs.

#### Chapitre IV - Les fondateurs.

■ Le premier c'est Paul H., né en 1889 à Liège, habitant cette ville. C'est le Juge de paix du canton de Louveigné-Grivegnée, il appartient à la Loge "Hiram" (à l'Orient de Liège). Il est arrêté dans cette ville le 20 avril 1942. Quelles sont les raisons de son arrestation ? Il existait la Corporation Nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation - CNAA - d'ordre nouveau, qui avait été créée par les Allemands et à laquelle les cultivateurs devaient obligatoirement s'affilier et payer une cotisation; s'ils refusaient, ils étaient ou bien poursuivis ou on leur imposait une amende. Bon nombre d'entre eux ont refusé. Cette affaire est venue devant le Juge de paix H., les agriculteurs étant défendus par Me TSCHOFFEN, catholique et maître du Barreau de Liège. La presse asservie à l'occupant, des membres dirigeants de la CNAA et des gendarmes occupaient le prétoire afin de faire

impression ou pression sur le juge qui devait prononcer son jugement quant à l'illégalité de la CNAA. La première réaction du juge fut de prier les gendarmes de quitter les lieux et d'annoncer que c'était lui le maître du prétoire et qu'il était le seul à y assurer l'ordre. Malgré toutes les pressions, H. maintint son point de vue et déclara illégale la décision de la CNAA. Immédiatement après le jugement, les Allemands vinrent en prélever un exemplaire au greffe de la justice de paix. Quelques semaines après, notre Frère H. est arrêté, peut-être pour cette raison-là, peut-être aussi parce que, faisant de la résistance, il aurait été dénoncé par un magistrat liégeois collaborateur.

Son périple de captivité : Liège, Aix-la-Chapelle, Esterwegen, Essen. Il décède le 26 mars 1944 dans un bombardement de la ville d'Essen qui fit 200 victimes parmi les prisonniers. Après la guerre, une plaque commémorative a été apposée sur la façade de la Justice de paix qui servait en même temps de Maison communale à Louveigné-Grivegnée. Sur cette plaque est reproduit simplement le texte suivant : "Ici, le 13 mars 1942, le Juge H. a dit non aux volontés de l'occupant et a payé de sa vie son indépendance".

Quant à son activité dans la résistance, il fut notamment cité en exemple pour les magistrats, tant de Belgique que de France et des Pays-Bas, par les radios des trois pays à Londres. Il fut cité à l'Ordre du Jour de l'armée française, avec attribution de la Croix de guerre, pour les services rendus au cours des opérations menées dans la clandestinité contre les troupes allemandes. Il fut le premier et l'unique Vénérable Maître de la Loge "Liberté Chérie".

A cette occasion et par ce fait là , je fus appelé , lorsque notre Frère Nicolas B. était S.G.M.N. à accepter la charge de Gd. Insp. à la Loge "Hiram". Il s'agissait simplement d'un symbole, le seul initié de "Liberté Chérie" allant être Gd. Insp. à la Loge à laquelle appartenait notre Frère Paul H. .

Le deuxième Frère , est Luc S., né à Hoeilaart en 1903 et habitant Bruxelles. Il était journaliste et, après guerre, allait devenir directeur du compte-rendu analytique du Sénat. Il appartenait à la Loge "Acso III". Il est arrêté le 28 mai 1943

pour activités au SGARA, c'est-à-dire la Sûreté de l'Etat. Son périple sera St Gilles, Essen, Esterwegen, Sachsenhausen - le commando Heinkel - puis la marche de la mort. Il sera libéré en même temps que moi à Crivitz, le 4 mai 1945. Nous fûmes rapatriés ensemble le 21 mai 1945 et c'est le seul survivant des sept fondateurs de "Liberté Chérie", il fut 1er Surv. de la Loge .

Lors du bombardement du camp d'Oranienbourg, nous sommes amenés à déblayer les décombres, nous sommes évidemment entourés de SS qui veulent faire activer le travail. Malheureusement Luc S. ne s'aperçoit pas qu'un SS est dans ses parages alors qu'il ne travaillait pas. Ce SS lui envoie une formidable gifle en le traitant de "*verfluchte Jude*", ses lunettes volent très loin, je vais les ramasser et les lui restituer. C'est à ce moment là qu'on s'est reconnus et nous ne nous sommes plus quittés, nous avons fait la "marche de la mort" ensemble, nous sommes revenus en Belgique dans une camionnette de la Croix-Rouge au titre de "très handicapés". Nous avons, par après, fait partie de la même amicale, du même comité; celui de l'Amicale des Prisonniers Politiques de Sachsenhausen - Oranienbourg dont il fut, pendant une dizaine d'années le président et dont je suis toujours le trésorier.

■ Le troisième est le Frère Frans R., né à Saint-Gilles le 10 mars 1908, habitant Bruxelles. Il est docteur en sciences, pharmacien et lieutenant de réserve. Il appartient à la Loge "Les Amis Philanthropes". Il est directeur technique des Laboratoires Optima. Il sera arrêté le 28 février 1942. Son périple sera Saint-Gilles, Bochum, Esterwegen, la prison d'Untermansfeld. Il décède le 6 janvier 1945. Il est résistant ARA - c'est-à-dire Agent de Renseignement et d'Action - et il est mort de tuberculose et d'affection cardiaque. Il a été soupçonné d'espionnage et d'aide à l'ennemi, il s'est occupé de presse clandestine, notamment de "La Voix des Belges". Il avait le contact avec les imprimeurs de Molenbeek Léon L. et le fils Robert qui devint plus tard notre Frère . Notre Frère Frans R. fut secrétaire de la L.: "Liberté Chérie".

Le quatrième Frère est DE S., Jean-Baptiste, né à Alost le 23 août 1893, habitant Woluwe St Lambert, il est colonel BEM.

Il appartient à la Loge "La Liberté", Orient de Gand. Il est arrêté à Bruxelles le 2 septembre 1943 pour "*Feindbegünstigung*" - aide à l'ennemi. Son périple sera Louvain, Breendonk, Saint-Gilles, Essen, Gross-Strelitz, Gross-Rosen. Il fut jugé intransportable lors de l'évacuation de ce camp et décéda le 9 avril 1945 de pleurésie. Il fait partie de La "Légion belge" dès 1940, ce groupement deviendra l'A.S. - Armée Secrète. Soupçonné d'espionnage et de possession d'armes. Le Frère DE S. fut le 2d Surv. de "Liberté Chérie".

Le cinquième Frère est Amédée M., né à Lahamaide le 20 décembre 1902 et domicilié à Forest-Bruxelles. Docteur en philosophie et lettres (U.L.B. ), il est professeur à l'Athénée Royal de Forest et appartient la Loge "Union et Progrès" fut 18ème. Il est arrêté le 29 octobre 1942. Chef de section au SRA (Service CONE), il est reconnu Adjudant ARA. Son périple sera Saint-Gilles, Essen, Esterwegen, Vught, Gross-Rozen où il décède le 8 février 1945. Il a été condamné par le tribunal de Donauwörth le 14 septembre 1944 pour espionnage à trois ans de travaux forcés. Cela ne changea rien à sa captivité. Il fut Orat. de "Liberté Chérie".

Un fait particulier à mentionner : je parle devant la Loge du D.H. "Europa" en septembre 1992, le Frère P., qui fut mon collègue à l'Institut Supérieur de Commerce Lucien Cooremans, est 2d Surv. . Après ma planche une vive émotion l'étreint lorsqu'il prend la parole : il ne savait pas que son ancien professeur Amédée M. était maçon et ne savait pas non plus qu'il avait été un des fondateurs de la Loge "Liberté Chérie".

Le sixième Frère est Henri S., né à Gand le 27 novembre 1897, habitant Gand; il est industriel, échevin de la Ville de Gand, directeur local d'une grande banque, je crois la S.G.B. En maçonnerie , il appartient à la Loge "Le Septentrion" à Gand. Il en fut Vénérable Maître et était 31ème. Il est arrêté le 22 octobre 1943. Son périple sera Belgique, Essen, Esterwegen, Gross-Rosen où il décède le 4 décembre 1944. Il est résistant par la presse clandestine (Service Socrate - Service Zéro - Service Luc). Il fut le contact du F.I. - Front de l'Indépendance - avec l'Angleterre via notre Frère Albert

M. qui allait devenir, plus tard, directeur-général du journal "Het Laatste Nieuws". Henri S. a été nommé, à titre posthume, par le Régent, en 1947, capitaine ARA avec effet au 1er août 1940.

Le septième Frère est Jean S., né à Gand le 8 septembre 1897, habitant Bruxelles. Il est agent de vente, notamment de la Société de gélatine à Hasselt et Vilvorde. Il appartient à la Loge "Les Amis Philanthropes". Il est arrêté le 21 mars 1942. Son périple : Belgique, Bochum, Esterwegen, Gross-Strelitz, Buchenwald. Il décède à Katowice le 5 mai 1945. Il s'est occupé de presse clandestine : "La Libre Belgique", "La Légion Noire", "Le Petit Belge", "L'Anti-Boche", d'aide aux aviateurs, de fourniture d'argent et de timbres de ravitaillement à des réfractaires. Il est d'origine suisse, connaît parfaitement l'allemand, fut de ce fait notre interprète, homme de confiance au camp d'Esterwegen. Il a accès, au greffe c'est-à-dire que grâce à lui et grâce aux indications qui ont été données par les FF:. incarcérés, notre Frère S. a fouillé les bagages et a retrouvé le nécessaire pour réaliser un poste à galène, ce qui nous a permis, dans ce baraquement n°6 de connaître, parfois avant les Allemands, certaines nouvelles.

Un fait particulier : en 1982, j'ai eu l'occasion de parler, avec d'autres, de "Liberté Chérie" aux "Amis Philanthropes". Cela se passait un samedi matin, dans l'assistance réservée aux Frères âgés, plusieurs m'ont dit qu'ils avaient très bien connu, avant guerre, notre Frère S. .

Paul H.  
Luc S.  
Frans R.  
Jean-Baptiste DE S.  
Amédée M.  
Henri S.  
Jean S.

## Chapitre V - L'action de " Liberté Chérie " et son seul initié

■ J'ai eu l'occasion de vous dire que Luc S. était le seul qui était revenu des sept fondateurs. Il est décédé le 5 avril 1982, dans quelques semaines il y aura déjà 11 ans. C'est lui qui, en réalité, prit l'initiative de la création de "Liberté Chérie" pour la bonne raison qu'il était particulièrement versé dans la procédure et les règles de formation des Loges parce qu'il était député au G.O.B. et membre de la Commission administrative en qualité de Gd. Secrét. Adj. .

Les sept fondateurs se mirent d'accord sur des statuts très brefs. Ils firent exécuter un dessin par Fernand V. H. - ( Le Horn du journal "Le Soir"), dessin qui symbolisait la lutte pour la liberté pendant la captivité, dessin qui lui avait été demandé sans dire à quoi il devait servir. D'autre part, les Frères établirent des tracés de leurs premières réunions. Au moment où le camp fut évacué, tous ces documents, statuts, dessin et PV furent placés dans une boîte métallique qui fut enterrée dans les environs immédiats du baraquement de manière à pouvoir les retrouver. Nous avons eu l'occasion de revenir au camp en toute liberté en 1946, mais nous avons dû constater que les alentours du baraquement avaient été totalement retournés. Par conséquent, de ces éléments primordiaux pour l'historique de "Liberté Chérie" tout avait disparu. Des années après guerre j'ai eu l'occasion de rencontrer notre dessinateur Fernand V. H., de lui demander s'il se souvenait du dessin qu'il avait exécuté et s'il lui était possible de le refaire. Il m'a dit : "Ah! oui, il s'agit du dessin qui m'avait été demandé par les maçons en captivité". Contrairement à ce que l'on croyait, il était au courant du but de ce dessin. Il m'a promis de le refaire mais jusqu'ici, malheureusement, il ne s'est pas exécuté ... il ne faut pas désespérer !

Revenant à la documentation, notre Frère Luc S., lors de notre retour au pays, adressa, le 26 août 1945, un rapport détaillé sur les activités maçonniques à Esterwegen au S.G.M.N. de l'époque, notre Frère Léonce M.. Notre Frère Luc S., pourtant si méticuleux ne prit pas la précaution de prendre copie de ce document. Lorsqu'en 1975, afin de rassembler la documentation pour l'article dans les Feuilles

du G.O.B. , il demanda à pouvoir consulter ce rapport, le document ne fut jamais retrouvé dans les archives du G.O.B. - il s'agit évidemment des archives d'après-guerre - c'était la deuxième source de documentation qui nous échappait.

Lors du décès de Luc S., j'ai demandé à son fils, le jour même des funérailles de bien vouloir rechercher dans la documentation de son père le texte dont il se servait quand il parlait de " Liberté Chérie " soit au G.O.B. soit au D.H. . Aussi bizarre que la chose paraisse, le fils cherchant le document ne l'a jamais retrouvé ! C'était la troisième source de documentation qui disparaissait mystérieusement.

La quatrième source : en 1992, j'ai eu l'occasion d'aller à Dréhance au D.H. à la Loge "La Voûte Etoilée" et d'y parler de "Liberté Chérie". L'ancien S.G.M.N. Nicolas B. était présent et m'a dit que je ne devais pas m'étonner de ne rien retrouver dans les archives du G.O.B. et me donna comme preuve que, dans le cadre du 150ème anniversaire du G.O.B. il avait recherché mon dossier pour y puiser éventuellement des informations relatives à "Liberté Chérie". Il dut, avec ahurissement, constater que ce dossier ne contenait rien au sujet de cette Loge !

### **Le seul initié.**

Luc S. narre les faits de la manière suivante dans cet article de 1975 :

- "Le camp d'Esterwegen est en grande partie évacué au cours des mois de mars/avril 1944 mais avant ce branlebas général il a eu, dit-il, l'occasion de participer activement à une cérémonie aussi simple que clandestine consistant en l'initiation du prof. Fernand ERAUW à qui il avait été proposé de se joindre aux fondateurs et qui avait accepté en parfaite connaissance de cause. Cette cérémonie eut lieu autour d'une table du réfectoire, selon un rituel simplifié à l'extrême mais dont chaque partie était expliquée au néophyte qui participa ensuite aux travaux de l'Atelier ".

"Evidemment, dit-il, l'intéressé (c'était moi) ne pouvait pas savoir quelle était la valeur symbolique de la cérémonie



clandestine dont il avait été le héros en captivité".

Les membres de "Liberté Chérie" sont dispersés et orientés vers d'autres camps. Je suis acheminé vers le camp de Sachsenhausen - Oranienbourg situé à 30 km au nord de Berlin. Le 21 avril 1945, le camp est évacué et nous commençons notre "marche de la mort" qui va nous amener vers le Nord en direction de la Baltique. Nous accomplissons plus ou moins 200 km à pied en quinze jours. Normalement, le but était de nous pousser jusqu'à la Baltique elle-même, vers la baie de Lubeck où il y avait eu des prisonniers politiques qui avaient été embarqués sur des bateaux, notamment le "Cap Arcona " et le "Bismarck", bateaux qui avaient été bombardés entraînant la mort de tous les embarqués. On n'a pas pu établir s'il s'agissait de bombardements alliés ou effectués expressément par les Nazis. Nous sommes libérés le 4 mai, par les Russes, à Krivitz, dans une forêt près de la ville de Schwerin et, comble de l'ironie, nous sommes hébergés aimablement dans une caserne qui porte le nom d'Adolphe Hitler !

## ■ Chapitre VI - L'après-guerre et les tribulations de "Liberté Chérie"

■ Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, le 26 août 1945, le Frère Luc S. adressait, en 1945, au S.G.M.N. de l'époque, Léonce M., un rapport détaillé sur les activités maçonniques à Esterwegen. Le 29 de ce même mois le S.G.M. répondait déjà qu'il chargeait immédiatement le secrétaire permanent d'accomplir les formalités nécessaires à l'enregistrement de l' Ill. et Resp. Loge "Liberté Chérie". Le 18 novembre 1945, la Commission Administrative et le G.O.B. discutent de la reconnaissance de cette Loge et, contre toute attente, ce ne fut pas l'unanimité immédiate et touchante. En effet, il faut croire que l'administration avait déjà repris la haute main, même au G.O.B. et cette administration fonctionnait comme s'il n'y avait pas eu de faits exceptionnels entre 1940 et 1945, et elle avait repris tous ses droits !

Nous glanons dans les documents de l'époque quelques

interventions.

Un Frère rappela que, dans certaines circonstances, il se forme des Loges temporaires qui sont les Loges militaires en campagne. Leur caractéristique est de fonctionner au moment où il n'y a aucune Obédience en exercice. Ce même Frère ajouta que, dans ces conditions, reconnaître cette Loge "Liberté Chérie" à titre posthume serait un précédent dangereux.

Un autre Frère estima cependant qu'il fallait plus qu'une simple reconnaissance administrative et exprima le voeu qu'on accorda une reconnaissance officielle à "Liberté Chérie".

Un troisième Frère exprima l'avis que si cette Loge prenait l'initiative de demander sa reconnaissance, le fait de ne pas la lui accorder serait une attitude désobligeante à son égard. En fin de discussion, le G.M. proposa de voter sur la proclamation de l'existence régulière de cette Loge et après discussion et contre toute attente la proposition fut adoptée à l'unanimité moins deux abstentions. C'étaient des Frères délégués de "Prométhée" qui défendirent l'idée que la Loge dès l'instant où elle était composée de Frères régulièrement initiés n'avait pas besoin de reconnaissance pour exister officiellement. Ils voulaient, par là, montrer que tout ce qui avait été fait à cet égard au camp d'Esterwegen avait été parfaitement régulier, initiation comprise, et ne devait donc recevoir aucune ratification.

Ainsi donc, quoique reconnue par le G.O.B. en 1945, "Liberté Chérie" ne fut jamais reprise dans la liste des Loges établie par ce même G.O. . Un fait nouveau allait se produire plus de 40 ans plus tard ! Je vous ai parlé de ce 10 mai 1986, date à laquelle je pris la parole avec d'autres Frères à la Loge "Fraternité". Quelques jours après, je reçus une lettre du V.M. de cette Loge Willem V. B. dans laquelle il s'étonnait que "Liberté Chérie" n'avait jamais été portée au tableau de l'Ordre et me fit part de son intention de prendre l'initiative de demander au G.O.B. de se prononcer à ce sujet. Je lui répondis affirmativement pour autant que le S.G.M.N. de l'époque, notre Frère Sylvain L. marque son accord. Puisque je le rencontrais tous les

vendredis matin à la V.U.B. où il professait notamment le cours de Finances publiques et moi celui de Droit budgétaire, je lui ai posé la question et il m'a répondu qu'il n'y avait aucun obstacle.

Et nous en arrivons ainsi à constater que, le 22 octobre 1987 - nous venons du 10 mai 1986 - à l'unanimité des 249 votants, le G.O.B. se prononce pour la reconnaissance officielle disant que : "le temps était venu de donner à la reconnaissance de "Liberté Chérie" un sens plus symbolique qu'administratif et il est décidé d'insérer "Liberté Chérie" sans n° entre le n° 28 et le n° 30 des Loges . Et cependant, j'ai sous les yeux la liste des Loges de l'Obéissance établie en juin 1988 : il y a la Loge n° 28 "De Zwijger" Oost. Gent, créée en 1945, la Loge n° 30 "Fraternité" Orient de Bruxelles, créée en 1946, mais il n'y a rien entre les deux ! Je le fais remarquer ... cela sera rectifié par une nouvelle liste établie en décembre 1989, mais elle est mal rectifiée car on met "Liberté Chérie" au n° 29 alors qu'il avait été décidé deux ans plus tôt de ne pas lui attribuer de n° , avec raison d'ailleurs puisqu'en réalité le n° 29 appartenait à la Loge "Simon Stevin" Orient d'Ostende qui était passée à la G.L.B. lors de la scission mais qui, de tradition, conserve son n° au cas où souhaitant revenir au G.O.B. elle reçoit à nouveau son n° 29. J'ai fait remarquer que, par conséquent, il fallait re-rectifier ce qui n'est toujours pas intervenu mais pourrait l'être sous peu...

## ■ Chapitre VII - Conclusion.

■ Je ne pouvais me soustraire au devoir de vous parler de "Liberté Chérie" même si je n'en ai été qu'un témoin extérieur puisque je n'ai pu vivre son existence que brièvement et dans des circonstances très particulières. C'est en hommage aux Frères de "Liberté Chérie" que je parle :

- Ils ont fait ce qu'ils devaient ...
- Ils se sont courroucés contre l'iniquité qu'étaient le nazisme et la captivité
- Ils ont élevé leur voix avec force pour détruire ces maux

et reconquérir la liberté

- ... et ils ont agi en essayant de faire le bien pour travailler au bonheur de l'humanité !

Il nous appartient de traquer, sans relâche, toutes les formes d'oppression, toutes les formes de négation de la valeur de l'être humain, toutes les lâchetés, tous les racismes, tous les fascismes, tous les totalitarismes, tous les alarmismes.

Il faut sortir de cette caverne médiévale où despotisme, fanatisme, intégrisme, dogmatisme, c'est-à-dire toutes ces formes en "isme" qui font souffler sur la planète un sentiment de haine et un vent de vengeance.

La tolérance se porte mal et les intolérables se portent bien !

Il faut réactualiser l'espoir et le respect de l'autre. Nous nous trouvons dans une zone de turbulence, au début d'une ère d'incertitude, vers la re-méconnaissance des valeurs humaines les plus élémentaires, vers la négation du droit et le triomphe de la force brutale.

La grave question qui s'est posée naguère : devais-je être simplement affilié ou ré-initié, s'estompe avec le temps, je n'en ai jamais souffert, cela ne m'a jamais déprimé. Et je puis, si je me sentais isolé, trouver une consolation dans un illustre exemple, celui de notre Frère Charles DE COSTER qui, dans son incomparable légende de Thijl Ulenspiegel et de Lamme Goedzak, présente Ulenspiegel comme le chantre de la liberté et nous raconte comment il fut baptisé six fois ! Je ne suis donc, dans ce domaine, qu'un être insignifiant n'ayant été, pour ma part et tout au plus, qu'initié deux fois !

En conclusion, vous me permettrez de garder fidèlement et de conserver au plus profond de mon cœur, en souvenir de "Liberté Chérie", en une petite pelouse d'honneur symbolique, le nom des sept Frères fondateurs de cette Loge qui, tous, ont rejoint l'Orient Eternel. Et dont ...

... je fus, je suis et je resterai le seul initié !

Et je terminerai par une profession de foi en l'avenir et en l'optimisme en vous remémorant quelques vers d'Aragon,

extraits de la

*" Ballade de celui qui chanta dans les supplices "*

*" Et si c'était à refaire*

*" Je referais ce chemin*

*" La voix qui monte des fers*

*" Parle aux hommes de demain "*

**Fernand ERAUW.**

Février 1993.